

## Relations industrielles Industrial Relations



*Sécurité sociale, chômage et retraite anticipée.* Association internationale de la sécurité sociale, Études et recherches no 22, Genève, 1985, 191 pp., ISBN 92-843-2021-6

Lise Chrétien

Volume 40, numéro 4, 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/051393ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/051393ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Chrétien, L. (1985). Compte rendu de [*Sécurité sociale, chômage et retraite anticipée*]. Association internationale de la sécurité sociale, Études et recherches no 22, Genève, 1985, 191 pp., ISBN 92-843-2021-6. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 40(4), 902–903. <https://doi.org/10.7202/051393ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1985

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

**Sécurité sociale, chômage et retraite anticipée**, Association internationale de la sécurité sociale, Études et recherches n° 22, Genève, 1985, 191 pp., ISBN-92-843-2021-6

La détérioration du marché de l'emploi enregistrée ces dernières années dans la plupart des pays industrialisés a modifié de façon importante les divers aspects de la sécurité sociale. Il n'existe plus de démarcation nette entre les régimes de sécurité sociale visant à protéger contre le chômage et ceux couvrant d'autres risques. La conférence de Vienne organisée par l'AISS en 1984 avait pour but d'étudier l'évolution des nouvelles relations qui se sont développées entre les risques sociaux du chômage, de la maladie, de l'invalidité et de la vieillesse. À partir de textes choisis, cette étude nous propose un résumé des préoccupations des participants à cette conférence.

Dans le premier chapitre, le Secrétaire général de l'AISS revoit les relations traditionnelles entre les risques sociaux. Il explique ensuite comment, dans le but de réduire le chômage, des arrangements plus libéraux en matière de retraite, préretraite et invalidité ont rapproché des risques jusqu'alors traités de manière individuelle et distincte. L'auteur accorde aussi une attention particulière aux problèmes suscités par cette évolution, ainsi qu'aux solutions adoptées ou suggérées par certains pays.

Les chapitres 2 à 5 concernent les pays de l'Europe de l'Ouest pour lesquels la retraite anticipée s'est avérée une option majeure des politiques gouvernementales. Ils portent sur l'utilisation des prestations de vieillesse et les dispositions relatives à la retraite anticipée pour aider à résorber le chômage. G. Kühlewind, de l'Institut de recherche professionnelle et du marché du travail, République fédérale d'Allemagne, examine les possibilités et les limites de l'élargissement de l'âge flexible de la retraite dans le domaine de la politique d'emploi et sa signification sur le plan de la politique sociale. Il compare et évalue les principaux avantages et désavantages de cette mesure. M. André, de l'Office national de l'emploi, Belgique, décrit la genèse et l'évolution des dispositions légales et conventionnelles relatives aux prépensions. Après avoir retracé l'historique des différents systèmes ayant existé, il s'attache à expliquer les régimes actuellement en vigueur. C. Nouailhac, de l'UNEDIC, France, relate les grandes étapes des réglementations mises en oeuvre pour extensionner progressivement les mécanismes de retraite et de préretraite ainsi que l'évolution des effectifs concernés et des charges financières. J. Peterka, de la Fédération des institutions d'assurance sociale, Autriche, explique comment les mesures apportées à l'assurance-vieillesse autrichienne facilitent la décision des personnes âgées à quitter prématurément leur emploi. Toutefois, l'assouplissement des conditions à remplir et certaines prestations entièrement nouvelles ne sont pas étrangères au problème du financement des coûts supplémentaires occasionnés par le chômage.

Les chapitres 6 et 7 étudient la relation entre le chômage et les prestations d'invalidité. B. Gould, de l'Institut central des pensions, Finlande, fait état de relations, situées dans le temps et dans l'espace, entre la fréquence de l'invalidité et celle du chômage, et décrit les manifestations de ces relations au niveau des individus concernés. P. van Loo, du ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, Pays-Bas, esquisse les régimes d'assurance-chômage et d'assurance-invalidité actuellement en vigueur aux Pays-Bas et décrit les plans du gouvernement en cours d'élaboration pour réformer ces régimes. La comparaison entre la Finlande et les Pays-Bas montre que les tendances sont très différentes en ce qui concerne le nombre de pensions d'invalidité octroyées et cela parce qu'il existe en Finlande des pensions de chômage.

Le chapitre 8 traite de l'expérience des États-Unis. L'exposé de V.P. Reno et D.N. Price, de l'Administration de la sécurité sociale, fait ressortir que même si les États-Unis, contrairement à la plupart des pays d'Europe occidentale, ont refusé d'élargir les conditions d'octroi des pensions de retraite ou d'invalidité attribuées par l'État, l'attitude des travailleurs est sembla-

ble à celle observée en Europe. En effet, de plus en plus de travailleurs américains quittent le marché du travail avant ou à l'âge minimum auquel ils sont admissibles à une pension de la sécurité sociale.

Les chapitres 9 et 10 analysent les mesures de retraite à la carte adoptées en République fédérale d'Allemagne. K. Eidnmüller, de la Fédération des institutions allemandes d'assurance-pension, et E. Smigielski, de la Fédération nationale des caisses-maladie locales, abordent principalement les répercussions de ces mesures sur la structure des pensions versées par le régime public de retraite et l'impact de la législation sur les finances du régime d'assurance-maladie.

Finalement, dans le dernier chapitre, M. Pfaff, professeur d'économie politique à l'Université d'Augsbourg, passe en revue les différents arguments en faveur d'une politique sociale intégrée et soulève la nécessité d'une plus grande compatibilité entre les objectifs économiques et les objectifs sociaux.

La plupart des auteurs présentent des données statistiques ainsi qu'une bibliographie récente sur chacun des thèmes abordés.

Lise CHRÉTIEN

Université Laval

**Comparative Industrial Relations: An Introduction to Cross National Perspectives**, by R. Bean, London, Crom Helm, 1985, 261 pp., ISBN 0-7099-3251-0 (HBK) and ISBN 0-7099-3281-1 (PBK)

Books on comparative industrial relations are organized either in a series of national studies linked by summary chapters or by treating several topics in various national settings. Each approach has its advantages. The former favours presentation of the historical, political and other environmental factors that are so important to the operation of a national industrial relations system. However, they often are overly descriptive and atheoretical. By contrast, cross-sectional studies can highlight significant variables in a number of systems that produce theoretical hypotheses or conclusions, but at the cost of leaving the reader uncertain about how any particular system actually functions. This book is in the latter category. It contains an introduction to the field of comparative industrial relations, followed by chapters on unions, employers, the role of the state, industrial conflict, workers' participation, multinational enterprises, developing countries and a concluding overview.

The book is directed primarily at a student audience. The author suggests that it would be appropriate as an undergraduate text. But a secondary purpose is to contribute to the development of industrial relations as a discipline, a goal presumably of greatest interest to scholars in the field. Ultimately, neither the student nor the scholarly audience will be completely satisfied, although aspects of the book will be valuable to each. The student will find a clear and up-to-date treatment of comparative industrial relations in several developed nations, organized along logical and traditional lines. For the scholar, there is a comprehensive review of this body of literature that summarizes many theoretical issues in the field. Since the style is a literature review and there is no unifying theme, the material may present difficulties for students, at least in North America. Considerable additional work would be necessary for the student reader of this volume to describe industrial relations in any nation covered. On the other hand, scholars who are familiar with comparative industrial relations inevitably will find that much of the book covers familiar ground.